

08 mar 2018 -12:46

Zuhal Demir poursuit le projet MIRIAM afin d'aider d'autres mamans célibataires du CPAS à sortir de la pauvreté

Bruxelles, le 8 mars 2018. À l'occasion de la journée internationale des femmes, la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté Zuhal Demir a annoncé la mise à disposition de moyens supplémentaires pour la poursuite du projet MIRIAM. L'initiative existe depuis deux ans. Son but est d'offrir un accompagnement intensif aux femmes monoparentales touchant un revenu d'intégration, de manière à ce qu'elles puissent reprendre le contrôle de leur vie.

Le projet MIRIAM est né du constat que les femmes monoparentales font face à des difficultés bien particulières. Les études démontrent notamment que leur situation les désavantage sur le marché du travail. En cause : notre société, où prévaut encore le modèle du ménage à double revenu et de la famille traditionnelle dite 'nucléaire'. Ces femmes ne sont donc pas toujours en mesure de maintenir un équilibre sain entre vie professionnelle et vie familiale. Leur revenu limité les freine aussi dans leur recherche d'un logement décent et d'une garderie abordable pour leur(s) enfant(s).

Zuhal Demir : « *Pour chaque homme en situation de monoparentalité au CPAS, il y a pas moins de 8 femmes. Le projet MIRIAM recoupe mes deux domaines de compétence, à savoir la pauvreté et l'égalité des chances, en ce sens qu'il apporte une réponse à la surreprésentation des mamans célibataires parmi les usagers du CPAS.* »

Pour autant qu'elles osent franchir le pas, ces femmes ne savent pas non plus exactement comment demander de l'aide et faire valoir leurs droits sociaux. Le manque de contacts sociaux et le risque d'isolement pénalisent également ces mamans, allant jusqu'à miner leur confiance en elles, pourtant déjà ébranlée.

La méthode MIRIAM repose sur deux axes : un accompagnement collectif, qui privilégie l'aspect social, et un accompagnement individuel, plus concret et plus personnalisé.

L'un des résultats positifs du projet pilote mené dans les CPAS de Gand, Namur, Charleroi, Molenbeek-Saint-Jean et Louvain est l'augmentation du nombre de femmes qui réclament leur pension alimentaire. L'activation du droit à une pension alimentaire est cruciale pour sortir de la pauvreté. D'après le Service des créances alimentaires, 93 % des demandeurs sont d'ailleurs des femmes.

La phase pilote du projet MIRIAM est à présent terminée. Aux cinq CPAS ayant empreint leurs méthodes de travail de cette approche sensible au genre succéderont six autres CPAS. Ces CPAS seront sélectionnés avant l'été et bénéficieront chacun d'une enveloppe de 57.500 euros pour la désignation d'un case manager en charge de l'accompagnement.

« *Le but est de soutenir ces six CPAS et de leur donner la chance d'appliquer concrètement la méthodologie. En apprenant à reconnaître les différences entre les hommes et les femmes en situation de pauvreté, les travailleurs sociaux pourront adapter leur accompagnement en conséquence* », Zuhal Demir.

Les expériences des cinq CPAS pilotes et du Vrouwenraad, qui coordonne le projet, et les résultats de l'étude réalisée par la Karel de Grote Hogeschool ont été compilés dans un manuel, que les six nouveaux CPAS pourront utiliser comme guide pour intégrer cette méthodologie sensible au genre dans leurs

pratiques quotidiennes.

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be